

FORMATIONS

innosolvcity

MAÎTRISER LES BONNES PRATIQUES

des Mutations

Habitants

- ✓ Annuler une mutation d'arrivée, de départ, de déménagement
- ✓ Extourner une mutation d'arrivée, de départ, de déménagement
- ✓ Corriger une mutation d'arrivée, de départ, de déménagement
- ✓ Déterminer quelles sont les informations qui sont transmises à la plateforme cantonale
- ✓ Traiter les autres mutations (par ex. adresses de distribution, mesures, résidences secondaires)

Muter

Extourner

Corriger

Echanger avec
le canton

DATES DES COURS

28 septembre 14h00-17h00
3 novembre 14h00-17h00
1 décembre 14h00-17h00

LIEU chemin de la Rueyre 120, 1020 Renens

FRAIS CHF 300 (par formation)

INSCRIPTION www.o-i.ch/formation-saisie-des-ecritures-f11
ou par mail à info@o-i.ch

délai d'inscription 14 jours avant la date du cours

ANNULATION

En cas d'empêchement, l'annulation de votre inscription est obligatoire. Vous pouvez l'annoncer par écrit (lettre ou mail) 15 jours avant le début du cours sans conséquences de frais. Les annulations effectuées dans de plus courts délais sont réglementées de la manière suivante :

Délai d'annulation

15 jours ou plus
14 jours avant le début du cours
7 jours avant le début du cours
Absence au cours

Frais

Aucun
50% du montant facturé
100% du montant facturé
100% du montant facturé

MESURES SANITAIRES

Les mesures sanitaires sont continuellement adaptées en fonction des directives fédérales et/ou cantonales.

Du gel hydroalcoolique et des masques seront mis à disposition des participants.



Chemin de la Rueyre 120 - 1020 Renens

021 321 51 11 - info@o-i.ch

